

## INTRODUCTION

La période couverte par le présent volume des *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada* correspond presque entièrement à celle du régime de M. Bennett au Canada. Ce fut le malheur de M. R. B. Bennett et du parti conservateur que leur mandat ait coïncidé avec les heures les plus sombres de la crise. L'incapacité où se trouvaient les conservateurs de résoudre les problèmes intérieurs qui en ont découlé et qui étaient presque insolubles, a conduit au retour au pouvoir de M. W. L. Mackenzie King et du parti libéral en 1935. La reprise du pouvoir par M. Mackenzie King marquait le début d'un règne libéral qui a duré sans interruption pendant 22 ans. Si l'on ajoute à cette période les neuf années de régime libéral à peine interrompu qui, sous M. Mackenzie King, ont précédé les années Bennett, on a comme une impression de continuité dans les affaires canadiennes.

Ce long règne libéral de M. Mackenzie King au Canada a fait naître le mythe libéral ou whig de l'historiographie canadienne. Nulle part ailleurs, ce mythe n'a-t-il été aussi largement diffusé ni aussi généralement reçu que dans l'histoire des relations extérieures du Canada. De là découle la théorie rectiligne de l'évolution du Canada du statut de colonie à celui de nation qui a fourni la structure philosophique pour l'examen de la politique extérieure du Canada.

Malheureusement, ce schème ne faisait aucune place à M. R. B. Bennett. C'est pourquoi lui et son gouvernement ont été jugés comme une aberration, un égarement de courte durée dans l'évolution directe et étroite de la véritable destinée du Canada, un élan de folie occasionné par la pression de la crise économique de 1930. La seule chose raisonnable à faire dans un tel cas, était de ne tenir aucun compte de cette période. Pour ce qui est de la politique extérieure canadienne, on a graduellement pris pour acquis qu'il ne s'est pas traité d'affaires extérieures de quelque importance entre 1930 et 1935. Cet aspect du mythe a marqué notre société tellement profondément, que lorsque l'on a d'abord déterminé le champ chronologique du présent volume au sein du ministère des Affaires extérieures, un fonctionnaire a averti l'éditeur qu'il pourrait fort bien ne pas trouver suffisamment de documentation pour justifier la parution d'un volume complet de la série. A la vérité, cependant, la tâche de l'éditeur n'a pas changé depuis les premiers volumes; elle demeure celle de découper systématiquement la documentation jusqu'à ce qu'elle convienne au format de la présente série. Il est à espérer que le choix des documents présentés ci-après incitera les autres à étudier de plus près certaines questions de cette demi-décennie, à consulter les documents nécessairement rejetés par l'éditeur, à fouiller les documents moins officiels que ceux qui ont été utilisés pour constituer la présente série et à